



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimuna

Loi sur l'administration financière : pour toujours viser une meilleure gestion et une plus grande transparence

En mars 2013, Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a adopté sa première loi, la Loi sur l'administration financière (LAF). La LAF se compose d'une gamme complète de règles détaillées, reliées entre elles, qui forment le fondement du contrôle interne de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. La LAF amène la mise en place d'un système de gestion des finances qui permet de s'assurer d'une bonne gouvernance afin de protéger la santé économique et financière de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan étant déjà reconnu comme une organisation très bien gérée, il accède avec la LAF à des standards encore plus élevés, dans une optique d'amélioration continue.

L'adoption de cette loi par Katakuhimatsheta vise aussi à répondre aux besoins de développement de la communauté, puisqu'elle permet, entre autres, l'accès à du financement à des taux préférentiels.

Comité des finances et d'audit : acteur clé de la mise en œuvre

La mise en place d'un Comité des finances et d'audit constitue une exigence de la LAF et le rôle de ce comité est primordial. Son mandat est de fournir des conseils et des recommandations à Katakuhimatsheta en matière de budgets annuels, de surveillance pour ce qui est des rapports financiers, des contrôles internes et des processus de gestion du risque.

Les membres actuels du Comité des finances et d'audit sont M^{mes} Patricia Duchesne et Annick Ouellet, représentantes de la population, ainsi que M. Stacy Bossum (président) et M^{me} Élisabeth Launière, représentants élus.

Quatre politiques organisationnelles

En mai 2018, Katakuhimatsheta a également adopté quatre politiques organisationnelles de type cadre. Des encadrements plus spécifiques en découleront.



Politique cadre sur la gouvernance financière

Dans cette politique, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise la cohérence, la complémentarité et l'efficacité de l'organisation et de ses sociétés apparentées. Un organigramme et un guide d'exploitation seront accessibles. De même, les rôles, responsabilités et pouvoirs seront communiqués. Cette politique prévoit que le processus décisionnel et les encadrements soient communiqués, que la participation citoyenne soit définie et que le système d'administration financière soit efficace, efficient, sécuritaire et transparent favorisant ainsi l'autonomie financière et la reddition de comptes. Cette politique prévoit également des règles d'éthique claires, des sanctions en cas de défaut et la protection des dénonciateurs.



Politique cadre sur la gestion financière

Dans cette politique, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise la pérennité de la Première Nation et de l'organisation et l'application de saines pratiques de gestion. Il vise également de nouveaux revenus, des retombées sociales, financières et économiques ainsi que des biens, services et actifs de qualité. Dans sa gestion financière, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise le maintien de l'équilibre financier, des systèmes de contrôle efficaces, une reddition de comptes sur l'utilisation des fonds publics et des enjeux majeurs et une population informée et impliquée.



Politique cadre sur les ressources humaines

Dans cette politique, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise l'embauche et la rétention des Pekuakamiulnuatsh qui détiennent l'expertise recherchée. Il vise un arrimage entre les compétences traditionnelles et professionnelles, une rémunération et des conditions d'emploi attrayantes ainsi qu'une relève au rendez-vous. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise également une offre de services de qualité, de saines pratiques de gestion, des comportements éthiques ainsi qu'un climat de travail sain et sécuritaire. Il favorise l'utilisation efficace des ressources humaines, la reconnaissance et le développement continu des ressources et la gestion des talents.



Politique cadre sur la gestion de l'information

Dans cette politique, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise une utilisation ordonnée et sécuritaire des données, systèmes et équipements en matière de ressources technologiques et un déploiement planifié. Il souhaite assurer une gestion efficace et efficace de l'information dans le classement des dossiers, l'accès à l'information et la diffusion de l'information. Il entend se doter de règles qui seront diffusées pour traiter et préserver le caractère personnel et confidentiel des renseignements qu'il détient.

Participation et consultation des Pekuakamiulnuatsh

Au cours des prochains mois, des encadrements devront être révisés ou développés. Selon leur portée, certains seront soumis au regard attentif du Comité des finances et d'audit. Également, les Pekuakamiulnuatsh seront informés ou appelés à se prononcer sur certains aspects. Voici à titre d'exemple quelques encadrements qui feront l'objet d'une consultation auprès des Pekuakamiulnuatsh :

- Code d'éthique des élus et règles sur le conflit d'intérêts;
- Règlement sur la rémunération des élus;
- Politique sur la gestion des comptes clients;
- Protection des renseignements personnels.

Les Pekuakamiulnuatsh sont invités à surveiller les démarches de consultation qui seront mises en place et à s'impliquer afin de bonifier les projets d'encadrements soumis. Votre participation est importante!

Pour tout renseignement complémentaire touchant la Loi sur l'administration financière, vous pouvez joindre M^{me} Marie-Claude Gill, conseillère aux affaires gouvernementales et stratégiques, au 418 275-5386, poste 1246 ou par courriel [marie-claude.gill@mashteuatsh.ca].

La Loi sur l'administration financière ainsi que les politiques en découlant peuvent être consultées sur le site Web www.mashteuatsh.ca.

21 octobre/uashtessiu-pishim" 2018



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimuna

Ka nanakatshishtata tshitassinu : agents territoriaux

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan bénéficie de la présence d'une équipe d'agents territoriaux depuis plus de 30 ans déjà. Cette équipe composée d'employés qui possèdent une vaste expérience constitue les yeux de notre organisation sur Tshitassinu. Les agents territoriaux observent, documentent et font rapport sur de nombreux événements en territoire, en ce qui a trait à notre Code de pratique sur les prélèvements fauniques ou à notre Code d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu, particulièrement dans le cas d'activités non conformes. Ils le font également pour des activités ou situations présumées illégales pour les autres utilisateurs du territoire.

Les agents territoriaux exercent aussi un rôle de sensibilisation, de prévention et d'affirmation en territoire. Ils sont les mieux placés pour vous informer sur nos codes de pratique.

Depuis quelques années, les services de transport en territoire ne sont plus réalisés par les agents territoriaux, mais plutôt par un préposé aux services en territoire.

Si vous avez des questions ou désirez signaler toute situation problématique, suspecte ou dangereuse concernant la pratique de vos activités traditionnelles, communiquez avec nos agents territoriaux au 418 275-5386, poste 1405 ou au 418 671-2661. N'hésitez surtout pas à laisser un message avec les coordonnées pour vous joindre.

Les événements rapportés par les agents territoriaux font l'objet d'analyse par les différents experts de l'équipe de la direction Droits et protection du territoire. Ce travail sert à réaliser des signalements auprès des autorités concernées lorsqu'il s'agit d'activités pratiquées par d'autres utilisateurs du territoire et à appliquer les dispositions de nos codes de pratique.



De gauche à droite : Jonathan Gill-Verreault, Jean-Pierre Verreault, Youri Robertson, Dave Benjamin, Camil Valin et Marcellin Verreault.

Mémorable concert de l'OSM

La présentation du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) à Mashteuiatsh le 18 septembre s'est avérée un immense succès. L'accueil et l'organisation déployés ont été grandement appréciés, de même que l'excellente prestation de l'artiste local invité M. Kessy Blacksmith. Cinq musiciens de l'OSM ont même effectué une activité éducative à l'école Kassinu Mamu pour tous les élèves, en après-midi, et maestro Kent Nagano a pris le temps de venir les saluer et leur adresser quelques mots, sous le regard attentif du jeune auditoire.



Rappelons que cette tournée spéciale de l'OSM était destinée à quelques villages des Premières Nations du Québec. Les textes de la tournée étaient à cet effet adaptés dans les langues des Premières Nations.

Les gens avaient également la possibilité d'entendre le concert qui était diffusé sur les ondes de la radio CHUK 107,3.

Nehlueun

Nehlueun	Français
Takuatshin	Automne
Tipishkau-pishim ^u	Lune
Tipishkau	C'est la nuit, il fait nuit
Manitikalau	Halloween
Manitikalau matshunish	Costume d'Halloween
Utashtamikiuan	Masque
Tshishkue kuhkuminash	Sorcière
Atshush	Personnage de récit (monstre)
Mishta-min	Citrouille
Tshipai	Fantôme
Minush ka kashteushit	Chat noir
Papilaman	Bonbon

Site archéologique

La population de Mashteuiatsh a pu remarquer que certains travaux de renforcement de la clôture ont été apportés au site de fouilles archéologiques situé à l'ancienne épicerie Axep sur la rue Ouiatchouan.



Suite à la découverte d'une hache datant de 5 000 à 6 000 ans l'an dernier, des fouilles approfondies s'étaient déroulées à l'automne 2017. Aucune fouille n'a été effectuée cette année, mais celles-ci se poursuivront l'an prochain, sous la direction de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh. Différents scénarios de mise en valeur du site seront explorés.

À surveiller

- 14 novembre : Rencontre publique sur les dossiers et décisions de Katakuhimatsheta.